

République Française SAONE-ET-LOIRE	Date de convocation : 17 octobre 2025 Date d'affichage et mise en ligne 22/10/2025	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 22 octobre 2025
--	---	--

vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés : Marie José BERNET représentée par Catherine CANARD, Grégory BARBET représenté par Laurence CHOMIENNE, Marie-Claude WILSON représentée par Josiane CASBOLT

Excusés : Mathieu TRIBOULET

Absents : Maxime TERRET

Secrétaire de séance : Catherine CANARD

Objet: Projets des stratégies LEADER sollicitant automatiquement une contrepartie régionale

Après consultation des habitants et des acteurs locaux (porte à porte, enquête auprès des associations, des jeunes du Conseil Municipal Junior, des personnes en situation de handicap), plusieurs manques et dysfonctionnements ont été identifiés. Ces constats nous ont conduits à engager un projet de réaménagement de la Place du Plâtre Durand et de ses routes adjacentes, avec pour objectifs la mise en valeur de l'espace public, des commerces et des habitations.

Ce projet s'accompagne d'une restructuration complète pour répondre aux besoins de mobilité, de gestion durable en matière d'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Un soin particulier est porté à la sécurisation des déplacements : des cheminements piétons continus, confortables et accessibles à tous ont été créés sur les routes adjacentes à « La place du Plâtre Durand ». La création de plateaux surélevés et d'aménagements spécifiques permet de ralentir la circulation automobile et d'assurer un partage apaisé de l'espace public. Ces dispositifs renforcent la sécurité des traversées, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et offrent un parcours rassurant pour l'ensemble de la population.

Au-delà de l'aspect fonctionnel, ce projet contribue à recréer un cœur de village vivant, accueillant pour les touristes et durable, où chacun peut se déplacer sereinement, profiter des commerces et partager un espace public attractif et sécurisé.

Madame le maire informe l'Assemblée de la nécessité d'engager des investissements significatifs en matière d'aménagement, sécurisation et re-naturation de la Place du Plâtre Durand et routes adjacentes

Date de début du projet en octobre 2025 et la date de fin en décembre 2026.

Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 267 715 € HT et s'inscrit en section de d'investissement.

Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de reception de l'AR: 23/10/2025

071-217103852-DE_009_2025-DE
A G E D I

Plan de financement

DEPENSES		Montant ht	RECETTES		MONTANT PREVISIONNEL
travaux		267 715 €	PREFECTURE	DETR- DSIL	93 700,17 €
			DEPARTEMENT	2025 - AAP - Territoires - Volet 2 - 1	4 209,54 €
			DEPARTEMENT	amendes de police	5 051,45 €
			MBA agglomération	fonds de concours	8 830,35 €
			Aide régionale	contrepartie LEADER	12 500,00 €
			Aide LEADER	LEADER	50 000,00 €
			Aide privée		- €
			Autofinancement		93 423,00 €
Total ht		267 715 €	Total HT		267 715 €
TVA	20%	53 543 €			
Total ttc		321 258 €			

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 8 présents et 3 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

Approuve le projet et le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

Autorise Madame à solliciter :

L'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;

L'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;

Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Catherine CANARD


Le Maire

Josiane CASBOLT



Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de reception de l'AR: 23/10/2025

071-217103852-DE_009_2025-DE
A G E D I